

Migrations : à Bâle, l'intégration est prioritaire

Autor(en): **Savary, Géraldine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1442

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026169>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A Bâle, l'intégration est prioritaire

Dans le projet de loi fédérale sur les étrangers, le chapitre consacré à l'intégration est lapidaire. La Confédération invite les gouvernements cantonaux et communaux à agir en vue de favoriser l'accueil des migrants. Certaines villes réfléchissent depuis quelques années déjà à l'intégration des étrangers dans la vie sociale et politique helvétique. Nous avons présenté le programme de la ville de Neuchâtel (voir DP 1409 et 1410), qui s'est donné les moyens de réaliser ses objectifs. Le canton de Bâle-ville s'est lui aussi lancé dans un programme d'intégration des populations étrangères. Explications.

L'initiative demandant à limiter à 18% le nombre d'étrangers en Suisse suscite la controverse. Elle fait peur, bien sûr. Par son intolérance, par son ignorance, par les démons qu'elle agite derrière les chiffres. Mais elle inquiète les milieux économiques helvétiques, soucieux de voir une main-d'œuvre bon marché devenir une denrée soudain trop rare et donc chère. Car la Suisse a toujours considéré l'étranger en fonction de sa participation (son apport, dit-on) à l'économie du pays. Et le problème de l'intégration des populations étrangères a suivi le même chemin: celui des chantiers, des hôtels, des restaurants, des domaines agricoles que cette main-d'œuvre a fait vivre.

Avant et après la crise

Thomas Kessler, délégué aux étrangers du canton de Bâle-ville, le rappelle: jusque dans les années nonante, le plein emploi assurait l'intégration. Puis dans les années qui suivirent, les premiers effets de la crise ont fait disparaître nombre de postes de travail dans les secteurs à forte main-d'œuvre étrangère. Et c'est ainsi qu'apparurent, de façon brutale, violente, les problèmes de cohabitation entre population indigène et population étrangère.

Aujourd'hui, ajoute Thomas Kessler, il faut rattraper dix ans de retard: le chômage a frappé les travailleurs étrangers insuffisamment formés, incapables de se réinsérer dans le marché du travail. L'inactivité, la dépendance à l'égard des institutions publiques, la dévalorisation de soi suscitent des problèmes sociaux et familiaux. Les pères n'exercent plus d'autorité sur les enfants, qui alors reportent sur la rue les tensions internes. Frictions avec le voisinage, voir délinquance peuvent en naître, ce qui, à terme, favorise l'exclusion et les manifestations de rejet.

Une charte pour l'intégration

Fort de ce constat, Bâle-ville s'est doté d'un plan directeur sur l'intégration, prévoyant toute une série de mesures concrètes destinées à favoriser la cohabitation entre les populations suisses et étrangères. Mais avant de mettre en place une nouvelle politique, il faut au préalable changer de paradigme. D'abord arrêter de croire que l'Etat doit se reposer sur un marché du travail qui régulerait aussi l'intégration. Mais ne pas tomber non plus dans le paternalisme. Non le migrant n'est pas un assisté, il n'est ni une charge encombrante dont on doit se débarrasser, ni un individu démuné

Bâle en chiffres et en quartiers

LE CANTON DE Bâle-ville compte 190000 habitants. 53000 personnes en provenance de 150 pays sont considérées comme étrangères par les statistiques suisses. Les étrangers forment le 27% de la population, chez les jeunes presque le 45% et dans certains quartiers plus du 50%. L'équilibre entre population active et personnes âgées est atteint à Bâle grâce aux étrangers, ce que souligne le conseiller d'Etat Jörg Schild, constatant que les étrangers versent 2000 francs par tête pour les assurances sociales. Sur ces 53000 étrangers, deux tiers ont le permis d'établissement C, un quart l'autorisation annuelle B. 60% de la population migrante provient de l'UE ou de l'EEE, plus du 50 % sont nés en Suisse ou sont ici depuis dix ans.

Une concentration importante de population étrangère se découvre, inégalement, dans les quartiers.

Dans le quartier de Matthaüs, 16000 personnes vivent sur soixante hectares, ce qui représente un record en Suisse. La moitié sont des étrangers. C'est ici aussi que le trafic routier est le plus envahissant.

Le quartier de Rosental connaît lui aussi un taux élevé d'étrangers (50 %). La ville prévoit d'y construire un nouveau parc public sur un terrain laissé à l'abandon par les chemins de fer allemand.

Le quartier de Clara, situé dans le centre de Bâle comprend 41 % d'étrangers. Le quartier préféré des prostitués et des toxicomanes sera repensé comme lieu de rencontre pour les habitants.

Un beau projet, une dénomination agaçante

Sous le nom de «projet de paix», la direction du développement et de la coopération (DDC) vient de publier une intéressante brochure sur ses activités. Par exemple une action auprès des migrantes conduite par le mouvement chrétien pour la paix.

Le projet s'appelle Wisdonna. En Suisse, plus de 20% des migrantes n'ont pas de documents de leur pays d'origine leur reconnaissant une véritable formation de base scolaire ou professionnelle. Un quart seulement des jeunes migrantes débutant un apprentissage parviennent à le conduire à son terme.

L'atelier Wisdonna a pour but de favoriser les contacts entre les jeunes migrantes et les entreprises ou les centres de formation. L'expérience est novatrice, car ce ne sont pas des Suissesses qui jouent le rôle d'intermédiaire, mais des étrangères, de la première génération, qui ont réussi à obtenir chez nous un certificat professionnel.

Dans les ateliers wisdonna, avec les jeunes étrangères, elles essaient également de faire passer leur expérience et d'indiquer quels sont les normes de comportements et les attitudes qu'il convient d'adopter dans les écoles et les entreprises suisses. Ce type d'expérience mériterait d'être relayé en Suisse romande. Il n'est pas sans rappeler «Retravailler», le dispositif mis en place par Evelyne Sullerot il y a une trentaine d'années afin d'aider la réinsertion professionnelle des femmes ayant cessé toute activité salariée pour se consacrer à leurs enfants.

Un petit coup de griffe tout de même. Passe encore que le projet s'appelle wisdonna, contraction probable de l'anglais *wisdom*, témoin, et de l'italien *donna*, femme. Mais celles qui servent de pont, d'intermédiaires sont baptisées les «*wisninas*», on passe à l'espagnol, et elles sont désignées dans la brochure de la DDC comme des «*flying wisninas*». Si un projet similaire voit le jour en Suisse romande, espérons que ces dénominations grotesques seront abandonnées. Comment un projet intelligent, destiné à détruire des stéréotypes peut-il s'accompagner d'une aussi parfaite aliénation linguistique? les *ninas* sont forcément pauvres, ce ne pourrait être des *Frauen*, et il faut qu'elles soient *flying* pour sacrifier à l'anglicisation ambiante. Très agaçant. jg

qu'il va falloir accompagner. Au contraire, il faut agir en amont: créer les conditions scolaires, professionnelles, urbanistiques qui permettent aux populations étrangères et suisses de cohabiter

Qui dit changement de paradigme dit changement de pratique.

- D'abord développer les potentiels humains avant que les effets de la crise menacent l'équilibre social. Thomas Kessler évalue à 300 millions de francs la somme qui pourrait être économisée à l'assurance chômage si les collectivités publiques menaient une véritable politique d'intégration. Jamais le recours au chômage ou à l'aide sociale, jamais des revenus très modestes n'ont conduit à une bonne intégration. Il est donc nécessaire de prendre des mesures volontaristes dans les domaines du travail, de la formation scolaire et professionnelle.

- Ensuite considérer que l'intégration est l'affaire de toute la communauté sociale. Dans ce but, Bâle-ville a développé des projets de participation des citoyens à la vie de leur quartier. Ils entendent créer des comités chargés de fonctionner comme relais entre population et administration. Des comités destinés aussi à réunir les interlocu-

teurs, à stimuler les rencontres, à créer des réseaux.

- Enfin, aborder une approche de la différence sans «culturisation» ou «ethnisation». Contrairement à ce qui se fait dans d'autres villes, la charte revendique d'appréhender le migrant comme un individu, et non comme le membre d'une ethnie, prisonnier d'un comportement inné. La sphère privée doit préserver les différences mais celles-ci ne doivent pas «menacer» l'espace public et politique. Ces trois axes, développés par la Charte bâloise débouchent sur des propositions concrètes (voir ci-dessous).

Le canton de Bâle-ville a décidé d'agir avant que la situation ne s'aggrave. Et même si les mesures seront longues à développer leurs effets, la dynamique est lancée. Cité industrielle, Bâle doit faire face à un pourcentage important de population étrangère, concentrée dans certains quartiers, alors que la population indigène fuit sous d'autres cieux, socialement et fiscalement plus cléments. La démarche participative engagée par les autorités il y a trois ans, l'adoption d'une Charte pour l'intégration montrent que l'agglomération bâloise agit comme une pionnière en matière de politique urbaine. gs

Les mesures concrètes

La Charte pour l'intégration a publié un catalogue de propositions. Quelques exemples.

Formation. Dans le canton de Bâle-ville, 36% des enfants scolarisés sont étrangers, 80% même dans certains quartiers. Suivant l'idée qu'il faut tirer profit des potentiels des enfants, de leurs expériences et de leurs différences, le plan directeur entend promouvoir des langues étrangères. Il est ainsi prévu d'organiser des cours de «passerelles entre les langues et les cultures»: un moyen de tisser des liens entre la langue maternelle et la seconde langue (l'allemand). Pour l'année scolaire 2000-2001, il y a, dans chaque école comprenant plus de 50% d'élèves allophones, un enseignant travaillant dans le cadre d'une «passerelle entre les langues et les cultures».

Un programme de formation pour les adultes a été mis sur pied qui offre des cours qui vont de l'apprentissage de l'allemand à la transmission d'informations pratiques telles que les moyens de circulation, le système sanitaire, scolaire, etc.

Activité professionnelle. Une vaste campagne d'information a démarré pour inciter les employeurs à offrir aux étrangers des postes de réinsertion et des places d'apprentissage. Pareil pour les administrations publiques qui devront favoriser l'emploi des salariés étrangers.

Développement des quartiers. Des médiateurs viennent d'être désignés afin d'intervenir dans la gestion des conflits de voisinage (voir DP 1440). Des comités de quartier vont être créés et financés par les pouvoirs publics.